Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2022

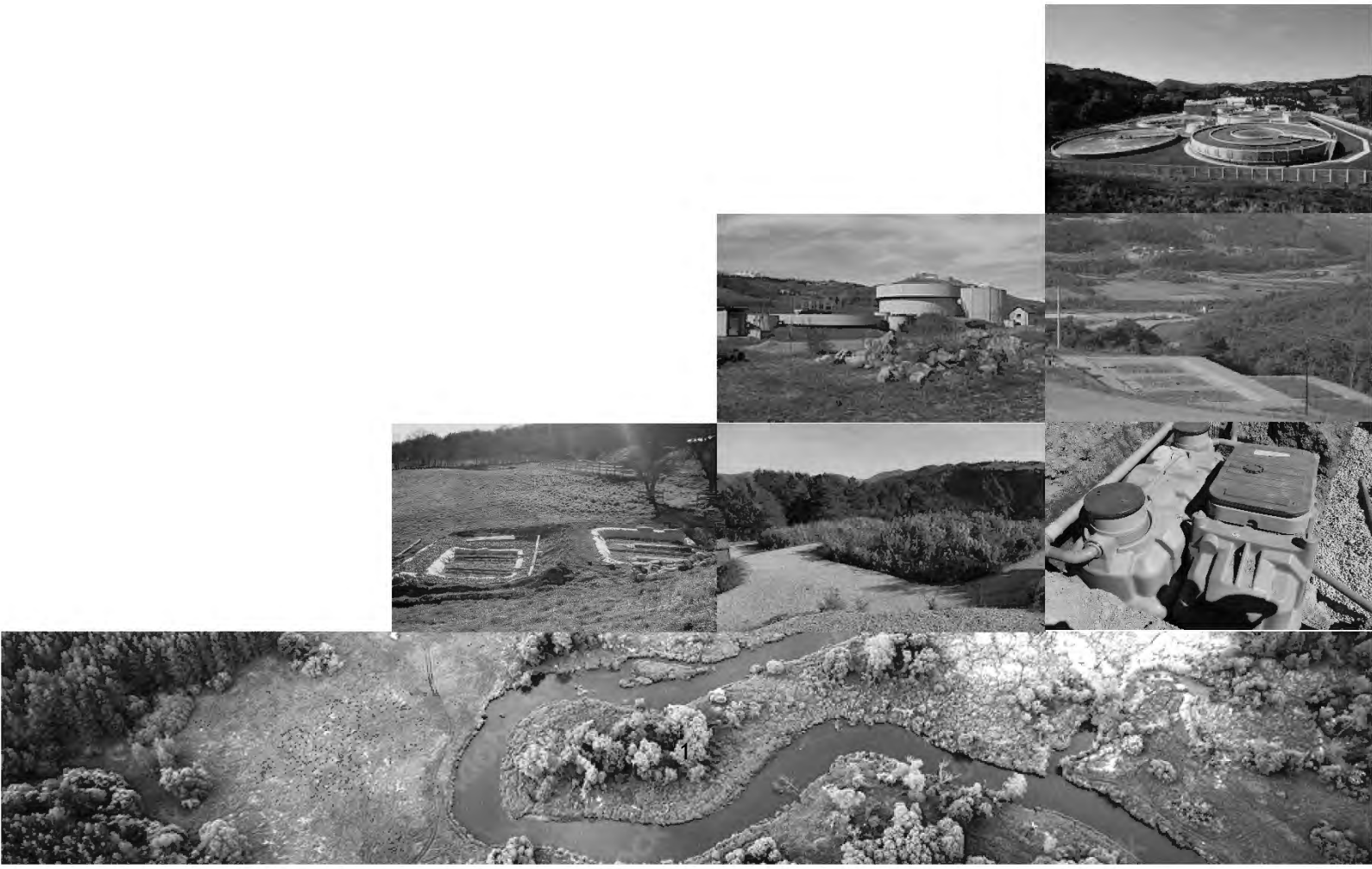

Table des matières

NOTE PRÉLIMINAIRE 4
Respect des dispositions réglementaires 4
Historique de l'exercice de la compétence assainissement

CHAPITRE 1 : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

6
1 FONCTIONNEMENT DU SERVICE GAP-TALLARD-DURANCE EN 2022 8
Présentation du service 8
Description des missions 8
Moyens humains et matériels 9
L'équipe 9
Le matériel d'intervention 9
Système d'information géographique (SIG) 9
2 LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE 10
Nombre d'abonnés 10
Réseaux de collecte 11
Présentation des ouvrages 11
Synthèse des interventions sur le réseau 11
Unités de traitement 12
Présentation des ouvrages 12
Focus sur les boues 67
3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCES 67
La satisfaction des usagers 67
Le fonctionnement des ouvrages 68
La connaissance et l'entretien du patrimoine

CHAPITRE 2 : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF NON COLLECTIF

69
1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE 71
2 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

CHAPITRE 3 : ASPECTS FINANCIERS ET TARIFICATION DES SERVICES

71
1 COMPOSANTE DU PRIX DE LA FACTURE D'EAU 73
Part CAGTD 73
Part délégataire 73
Redevances Agence de l'eau RMC 73
L'Etat (TVA) 73
2 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 74
3 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 76

4 BILAN FINANCIER DU SERVICE **77**
5 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES **78**
Les faits marquants de l'exercice 2022 78
Plan d'épandage des boues 78
Modernisation de la STEP de GAP 78
Casses et dysfonctionnements sur la STEP de Gap 78
Poursuite du schéma directeur d'assainissement intercommunal 78
Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer 79
Déclaration de travaux 79
Perspectives pour l'année 2023 79
STEP de GAP 79
Schéma directeur d'assainissement intercommunal 79
Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer 79
Gainage des réseaux 79
Travaux sur le réseau de collecte 79
Marché de curage des réseaux et des ouvrages d’assainissement 80

NOTE PRÉLIMINAIRE

Respect des dispositions réglementaires

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, répond aux obligations des articles L2224-5 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le contenu de ce document est précisé par le décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Ce rapport est produit par le service d'assainissement pour rendre compte à la collectivité de tutelle et aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

Dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante dans les neufs mois qui suivent la clôture de l'exercice, il s'agit d'un document public librement diffusable et consultable.

Historique de l'exercice de la compétence assainissement

La Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance (CAGTD) a acquis la compétence assainissement au **1er janvier 2018**. Il lui revient donc la charge de la collecte, du transfert et du traitement des eaux usées.

La CAGTD assure également la gestion de l'assainissement non collectif (SPANC) pour la totalité des communes de son territoire.

Les communes de La Rochette et Rambaud sont rattachées à la Communauté de Communes de Serre-Ponçon-Val-d'Avance qui gère leurs réseaux de collecte mais sont raccordées sur la station d'épuration intercommunale de Gap pour le traitement de leurs eaux usées.

L'exploitation des services est assurée en régie directe, excepté sur la commune de Tallard (délégation de service public à Véolia) pour les réseaux d'eaux usées.

Aux missions de base de collecte et traitement des eaux usées, s'ajoute l'évacuation et la gestion des eaux pluviales en raison de la similitude des ouvrages et des compétences.

Les communes concernées sont représentées ci-contre :

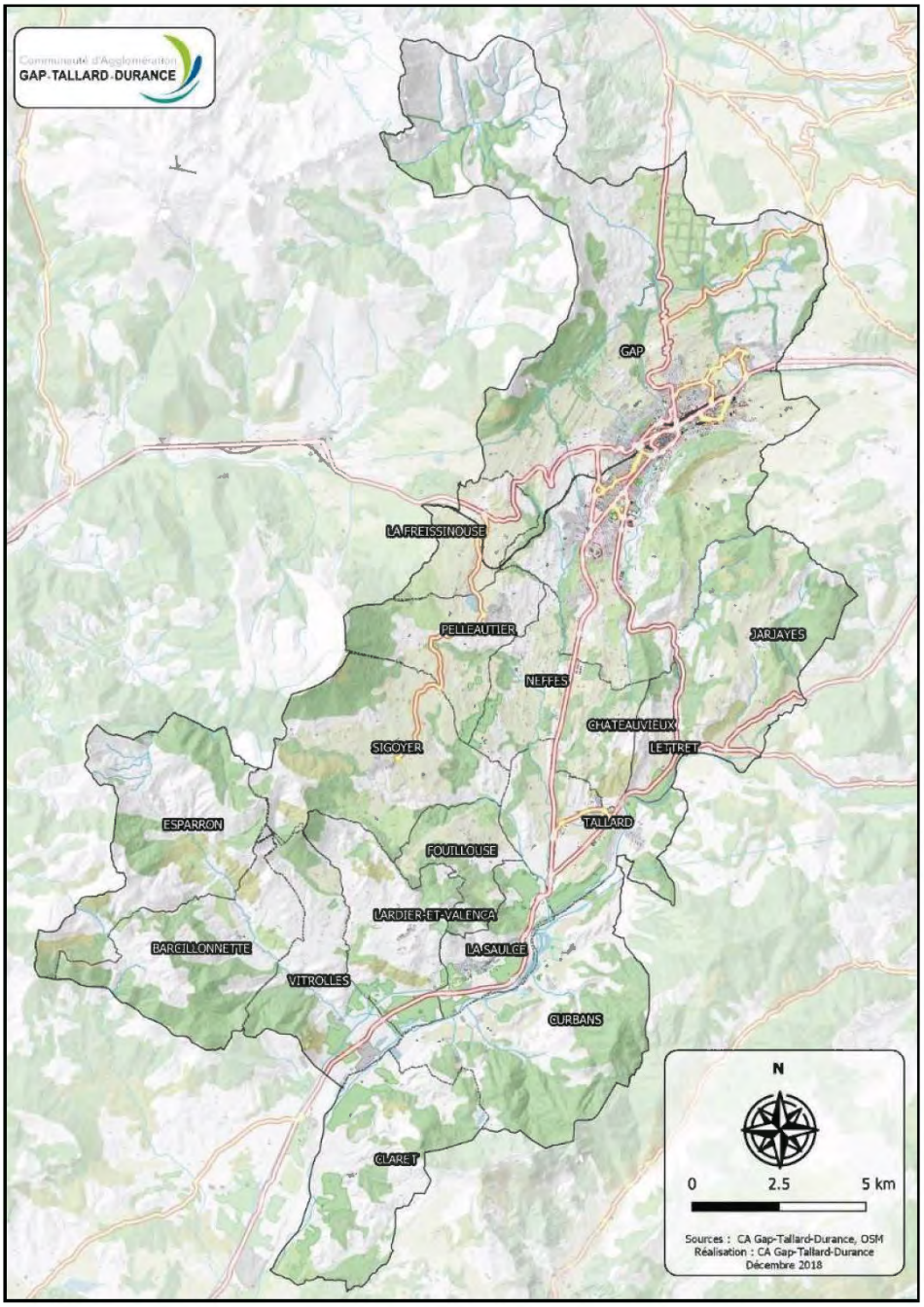

CHAPITRE 1 :
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1 FONCTIONNEMENT DU SERVICE GAP-TALLARD-DURANCE EN 2022

Présentation du service

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance (CAGTD) est en charge de la compétence assainissement des 17 communes qui la composent.

Cette compétence consiste en :

- la collecte des eaux usées ainsi que leurs transferts jusqu'aux ouvrages de traitement ;
- le traitement des eaux usées ;
- le traitement et l'élimination des boues et autres sous-produits issus de l'épuration des eaux usées ;
- le rejet des eaux traitées dans le milieu naturel et le suivi de leur impact sur le milieu;
- la gestion des usagers du service : facturation et traitement des demandes.

L'exercice de la compétence est organisé comme suit :

- En régie pour la gestion de la totalité des unités de traitement ainsi que pour l'ensemble des réseaux, excepté Tallard. Une gestion en régie signifie que la totalité de l'exploitation, de l'entretien, de l'amélioration et du développement des systèmes d'assainissement est assurée par la collectivité.
- En délégation pour l'exploitation et l'entretien des réseaux de Tallard. Ce mode de gestion est un contrat par lequel une collectivité confie à un tiers extérieur la mission d'exploiter les ouvrages en services. S'agissant d'un affermage, les dépenses d'investissement restent en revanche à la charge de la collectivité.

Description des missions

Les missions du service assainissement englobent :

Direction, administration et bureau d'études : l'instruction des permis de construire (eaux usées/pluviales), le suivi des créations de lotissements, le suivi des dispositifs d'assainissement autonomes existants et la réalisation des nouveaux équipements, l'élaboration des documents administratifs (règlement d'assainissement, rapport sur le prix et la qualité du service…), la mise à jour du SIG, le contrôle des raccordements, la préparation budgétaire, la programmation des actions, le lancement des marchés et des études, la planification, le suivi des travaux, la veille réglementaire, le transfert de compétences…

Système de collecte : la surveillance, l'inspection préventive, le curage, la remise à niveau des ouvrages, le suivi des déversoirs d'orage, les réparations ponctuelles, la recherche d'anomalies par prospection vidéo, le contrôle des branchements, des travaux d'extension et d'amélioration des réseaux...

Stations d'épuration : la gestion et l'entretien des stations d'épuration, de l'unité de compostage de la station de Gap et des postes de refoulement, l'auto surveillance des systèmes d'assainissement, l'application du plan d'épandage, le suivi des conventions avec les autres communes et industriels, l'évolution des installations

Moyens humains et matériels

L'équipe

Le service intercommunal d'assainissement est partagé en 3 entités d'exploitation regroupant :

5 agents appartenant au service de la collecte des eaux, dont les actions préventives et curatives portent sur les réseaux ;

5 agents chargés de l'exploitation de la station d'épuration de Gap ;

3 agents qui interviennent sur les 16 stations d'épuration et les 17 postes de refoulement dispersés sur le territoire intercommunal.

Le service compte également 3 techniciens prenant en charge la programmation des travaux et les demandes relatives à l'urbanisme ainsi que deux agents administratifs et un directeur.

Le principal objectif est d'assurer 24h/24h, **la continuité du service public.**

Concernant les réseaux, la majorité des interventions répondent à des sollicitations d'usagers pour des problématiques d'obstruction ou de débordement tandis qu'elles consistent en des réparations électrotechniques pour les stations ou postes de refoulement.

Le matériel d'intervention

Les équipements à disposition des agents de terrain sont les suivants :

8 voitures, 4 fourgons, 2 camions,
Une hydrocureuse, 1 tractopelle, 1 manitou,
1 caméra d'inspection télévisée,
Divers outils nécessaires à leurs interventions (pioches, décamètres...).

Système d'information géographique (SIG)

Le service assainissement dispose d'un système informatique de gestion des réseaux permettant d'enregistrer les interventions réalisées sur les ouvrages et de tenir les plans des ouvrages à jour. Cet outil, en plus de l'usage quotidien nécessaire à la gestion du service sert également à renseigner les usagers, notamment sur le positionnement des réseaux en vue de futurs projets de construction.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale est établi sur 120 points selon un barème national normalisé, pour rendre compte de la connaissance détaillée des ouvrages de collecte et de transports des eaux usées que possède le service assainissement.
Le calcul prend notamment en considération les éléments suivants :

- Existence de plans permettant de localiser les réseaux et les ouvrages associés,
- Procédure de mise à jour, intégration des travaux d'extension et de renouvellement réalisés,
- Informations structurelles complètes (diamètre, matériau, année, altimétrie)
- Localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs,…)

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P202.2B) = 91/120

2 LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

Nombre d'abonnés

Au total en 2022, 52 919 habitants étaient raccordés et desservis par le réseau public d'assainissement.

Commune	Population de la zone collectée [1]	Abonnés totales 2022 (cf abonnés AEP)	Abonnés Assainissement collectif 2022
Tallard (source RAD Veolia)	2 337	1238	1 146
Lettret	173	88	86
Chateauxvieux	613	289	263
La Saulce	1 523	713	680
Lardier et Valença	231	231	116
Fouillouse	323	142	123
Neffes	748	390	361
Pelleautier	675	438	323
Jarjayes	467	262	138
Claret	292	130	115
Curbans	642	289	262
Sigoyer	688	438	148
Esparron	67	41	29
Barcillonette	194	134	97
Vitrolles	240	154	92
Gap	42 176	24 189	23 471
La Rochette	239	201	111
La Freissinouse	934	400	382
Rambaud	357	186	166
TOTAL	52 919	29 953	28 109

Le taux de desserte (P202.1) (Nbre abonnés desservis / Nbre abonnés potentiels) est évalué à **93,8 %**.
A noter que cet indicateur concerne uniquement les zones classées en assainissement collectif.

Les secteurs géographiques éloignés et contraints, classés en zone d'assainissement non collectif et pour lesquels les conditions techniques et économiques ne permettent pas d'implanter des réseaux d'assainissement collectif, demeurent soumis à l'obligation d'installer une filière d'assainissement autonome. L'objectif n'est pas de raccorder la totalité des habitations et immeubles à un réseau d'assainissement collectif.

Pour rappel, le raccordement des habitations et des immeubles au réseau public de collecte des eaux usées est obligatoire dans un délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public. Dès lors

[1] Estimé selon la formule suivante : Abonnés totales x nombre habitants par logement

que le raccordement est impossible, l'intéressé est dans l'obligation de disposer d'une installation d'assainissement non collectif (Cf. Chapitre 2).

On dénombre 42 abonnés par kilomètre de réseau d'eaux usées ainsi que 1,88 habitants par abonné.

Le nombre d'autorisations de déversement (D202.0) d'effluents industriels sur le réseau de collecte est de 3.
Notons qu'une phase de recherche des effluents non domestiques a été engagée par le service et que le Schéma Directeur Intercommunal lancé en 2019 traite également de cette problématique (Cf. Conclusions et perspectives). Les entreprises potentiellement concernées ont été contactées par courrier en 2022 et un questionnaire portant sur la nature de leur activité leur a été adressé. Sur les 300 entreprises approchées, seules une trentaine nous ont fait un retour. Une soixantaine d'entreprises prioritaires a finalement été retenue pour la suite de l'étude et la programmation des visites. Les conclusions de ces visites serviront à l'élaboration des autorisations de rejet (Convention et/ou Arrêté) à condition que les entreprises mettent en œuvre lorsque cela est nécessaire, des mesures de pré traitement appropriées permettant d'alléger la charge polluante de leur rejet. En effet, le cumul d'effluents non domestiques sur les réseaux de Gap et Tallard entraînent aujourd'hui des surcharges et dysfonctionnements au niveau des stations d'épuration ainsi que la formation de bouchons et la détérioration des canalisations.

Réseaux de collecte

Présentation des ouvrages

Le diagnostic établi dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal :

relève un total de **465,4** kilomètres de réseaux d'eaux usées, **181,2** kilomètres de réseaux d'eaux pluviales, et **17** kilomètres de réseaux unitaires ainsi que **1,3** km de réseaux inconnus soit un total de **665** kilomètres de réseaux de collecte,
dénombre **48** déversoirs d'orage ainsi que **22** postes de refoulement.

Synthèse des interventions sur le réseau

Les indicateurs de suivi d'activité ci-après récapitulent les interventions d'entretien courant et les petits travaux de rénovation réalisés sur les 665 kilomètres de réseaux d'assainissement public par la CAGTD et le délégataire du réseau de Tallard.

Nature des interventions GAP	Quantité
Désobstruction des réseaux	150 u
Inspection télévisée	15 000 ml
Curage d'avaloirs ou grilles	500 u
Curage de réseaux	2000 ml
Nettoyage de station de pompage	11 u
Regards (rénovation)	50 u
Grilles (rénovation)	30 u
Avaloirs (rénovation)	10 u

En parallèle des travaux réalisés en régie, le service assure la maîtrise d'œuvre de chantiers de taille plus importante ou nécessitant des matériels spécifiques.
Ces travaux portent sur l'extension, la réhabilitation et la restructuration des réseaux de collecte :

Localisation	Nature	Caractéristiques	Montant € (HT)
Gap - Rue Louis Balmens	Gainages de réseaux eaux usées	98 ml	33.5 k€HT
Gap – Rue des Fusillés	Gainages de réseaux eaux usées	107 ml	14,7 k€HT
Gap – Route de Patac	Gainages de réseaux eaux usées, investigation caméra	78 ml	0.6€HT
Gap – Contre allée Maréchal Foch	Création séparatif E.U E.P	150 ml	60 k€HT
Lardier et Valença- « Montée de l'église »	Extension de réseau E.U	100 ml	15 k€HT
Neffes, Serre-Niou	Déplacement du réseau EU	65 ml	6 k€HT
Gap – Route de Patac	Création d'un réseau EP	20 ml	11 k€HT
Gap – Rue Paul Bert	Création d'un réseau EP	55 ml	9,2 k€HT
Gap – Plateau de Bayard	Création d'un poste de relevage	-	20 k€HT (interne)
	Total	673 ml	170 k€HT

Unités de traitement

Au total, **17** stations d'épuration intercommunales sont réparties sur le territoire.

Le volume mesuré en entrée des stations gérées par la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance en 2022 était de 3 497 832 m^3, ce qui représente **86 200** m^3/jour d'eaux usées traitées (donnée valable uniquement pour les stations faisant l'objet d'un suivi de débit).

Les 17 stations d'épuration représentent une capacité nominale de 65 273 équivalents habitants pour 52 919 habitants desservis. Les rendements épuratoires permettent d'éliminer en moyenne 90 à 95 % de la pollution organique et environ 60% de la pollution azotée.

La quantité de boue issue de l'ensemble des ouvrages d'épuration (D203.00) est de 855 tonnes de Matières Sèches (MS). Les principales stations d'épuration concernées sont Gap, Tallard, Neffes et la Saulce et dans une moindre mesure (1,2 tonnes de MS au total) Sigoyer (Les Guérins), Vitrolles (Chef-lieu) et Claret (Les Roches).

Enfin, depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance assure la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le SPANC s'occupe de la gestion et du suivi des installations d'assainissement autonome. Le nombre d'installations est évalué à 1355 sur le territoire.

CARACTÉRISTIQUES GENERALES						Code SANDRE	060000205061
Commune d'implantation	Gap	Communes traitées	Gap, La Freissinouse - Rambaud, La Rochette (Hors CAGTD)				
Nombre total d'abonnés en 2022	24130	Nombre total d'abonnés en 2022	24 130	Variation	+ 0,0 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060805068001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Nbre déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
5 900	297 797	2 350	306 047	149 573	0	149 573	34	9	9	7	0	95	0	24462
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	- 60 désobstructions de réseaux - Curage de 2000 ml - 5000 ml d'inspection télévisée - 400 avaloirs et grilles curés - 9 stations de refoulement nettoyées - Rénovation de 30 regards, de 10 grilles et de	
	Renouvellement	- Reprise de 283 ml de réseau EU - Remplacement d'une pompe du PR Colombis. - Remplacement d'une pompe du PR Lareton - Remplacement d'une pompe du PR Terrasses - Remplacement d'une pompe du PR Abattoirs	
	Extension	- Création de 20 ml de réseau EP sur la route de Patac - Création d'un réseau EP rue des Sagnières - Création d'un réseau EP rue Paul Bert - Création d'un poste de relevage au plateau de Bayard	

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905061001	
File eau	Boue activée	Capacité	EH	54 000	Date de mise en service	1998	Volume (m^3/an)	Entrant	3 175175
			m^3/j	10 500				By-passé	71827

	Capacité nominale	Charges entrantes mesurées sur 2022 (temps sec)		Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	3240	2 497	11	20	6,2	92	97,4	2
DCO	6792	4857	6	90	36,8	83	92,7	0
MES	3358	2 321	13	30	10,2	88	95,5	1
NH4	-	-	-	5	2,66	85	92,6	0
PT	207	51	0	2	1,5	60	77,0	0

File boue	Épaississement mécanique, presse bande, compostage en benne									
Boues produites (tMS)	840,023	Boues évacuées (tMS)	Liquides	34,379	Plan d'épandage - 2022					
			Solides	825,526	Communes	12	Agriculteurs	16	Surface	119 ha
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		1141.95	Matières de curage (Tonnes)	134,6	Lixiviats (m^3)			2527,3
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		74	Sables (Tonnes)	155	Huiles/Graisses (m^3)			407,8

Travaux STEP	- Remplacement du moufle, des câbles, des guides câbles et du moteur de levage - Remplacement des deux vis de relevage - Remplacement d'une pompe de recirculation des boues - Remplacement d'une pompe de récupération de flottants - Remplacement d'un agitateur de bassin d'aération - Remplacement d'un agitateur de bassin anaérobie - Remplacement d'un surpresseur - Remplacement d'une toile inférieur de la presse à boue - Remplacement d'un compresseur

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	La Luye	Code SANDRE	DR294

CARACTÉRISTIQUES GENERALES					
				Code SANDRE	06000010562
Commune d'implantation	La Saulce	Communes traitées	La Saulce, Fouillouse, Lardier et Valença		
Nombre total d'abonnés en 2021	903	Nombre total d'abonnés en 2022	919	Variation	+1,8 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060805068001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
700	26 061	400	27 161	3 444	0	3 444	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	- Désobstruction : 30 unités - Curage : 1500 ml de réseau - Inspection télévisée : 3000 ml - Rénovation de regards / grilles / avaloirs : 5
	Renouvellement	

	Extension								
SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905061001	
File eau	Boue activée aération prolongée	Capacité	EH	2 250	Date de mise en service	2001	Volume (m^3/an)	Entrant	90044
			m^3/j	425				By-passé	1323

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées sur 2022		Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	135	88,8	1	25	11,6	80	97,0	0
DCO	300	174	0	125	63,6	75	91,7	0
MES	225	67,1	0	35	14,3	90	95,3	0
NTK	-	21,5	0	-	8,4	-	91,6	0
PT	-	2,32	0	-	5,8	-	46,2	0

File boue		Lits de rhizophytes								
Boues produites (tMS)	26.1	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022 - Centre de compostage de Orcières et Manosque					
			Solides	16.7	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		11,5	Sables (m^3)		2,5	Huiles/Graisses (m^3)		0

Travaux STEP	-Remplacement du préleveur de sortie

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	La Durance	Code SANDRE	FRDR292

CARACTÉRISTIQUES GENERALES						Code SANDRE	060000105162
Commune d'implantation	Neffes	Communes traitées	Neffes, Pelleautier, Chateauvieux (ZAC + l'Embeyrac), Gap (Plaine de Lachaup)				
Nombre total d'abonnés en 2021	752	Nombre total d'abonnés en 2022	789	Variation	+4,9 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060805068001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
600	44 267	0	44 867	2 881	0	2 881	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	- Désobstruction : 30 unités - Curage : 1500 ml de réseau - Inspection télévisée : 3000 ml - Rénovation de regards / grilles / avaloirs : 7
	Renouvellement	

	Extension								
SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905061001	
File eau	Lit bactérien forte charge	Capacité	EH	2 700	Date de mise en service	1993	Volume (m^3/an)	Entrant	96627
			m^3/j	450				By-passé	7744

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées sur 2022		Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	162	70,3	0	25	14,7	80	92,7	0
DCO	360	167,7	0	125	71,4	75	86,1	0
MES	270	95,48	0	30	15,0	90	95,4	0
NTK	-	16,6	-	-	21	-	47,8	0
PT	-	1,38	-	-	5,57	-	18,7	0

File boue		Silo et lits de séchage								
Boues produites (tMS)	10,3	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022 + Cf. Plan d'épandage de Gap					
			Solides	10,3	Communes	2	Agriculteurs	1	Surface	5
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (m^3)		2	Sables (m^3)		2,5	Huiles/Graisses (m^3)		1

Travaux STEP	- Remplacement d'une pompe du poste de refoulement - Remplacement d'une pompe de recirculation des boues

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	Le Rousine	Code SANDRE	FRDR10028

CARACTÉRISTIQUES GENERALES						Code SANDRE	060000105170
Commune d'implantation	Tallard	Communes traitées	Tallard, Chateauvieux (village), Lettret				
Nombre total d'abonnés en 2021	1 346	Nombre total d'abonnés en 2022	1 390	Variation	+3,3 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	060805170001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
9 100	30 065	3 250	42 415	17 929	0	17 929	9	7	7	6	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	- 11 nettoyage de postes - Désobstruction : 37 unités - Curage : 3000 ml de réseau - Inspection télévisée : 3000 ml - Rénovation de regards / grilles / avaloirs : 8
	Renouvellement	

	Extension								
SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905170002	
File eau	Lit bactérien forte charge	Capacité	EH	3 333	Date de mise en service	1997	Volume (m^3/an)	Entrant	135986
			m^3/j	600				By-passé	5306

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées sur 2022		Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	200	183,8	6	25	27,4	80	94,7	3
DCO	444	374,8	5	125	129,4	75	89,9	1
MES	333	182,3	0	35	40,2	90	92,4	5
NTK	-	30,5	-	-	45,5	-	45,5	-
PT	-	6,9	-	-	6,9	-	26,6	-

File boue		Silo de stockage et lits de séchage									
Boues produites (tMS)	21,8	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022 + Centre de compostage de Gap.						
			Solides	21,8	Communes	1	Agriculteurs	1	Surface	5	
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (m^3)		2,5	Sables (m^3)		2,5	Huiles/Graisses (m^3)		1	

Travaux STEP	- Remplacement d'une pompe du poste de recirculation des boues

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	La Durance	Code SANDRE	FRDR292

CARACTÉRISTIQUES GENERALES						Code SANDRE	060000105013
Commune d'implantation	Barcillonnette	Communes traitées	Barcillonnette (Chef-lieu + Pré Roustagnit)				
Nombre total d'abonnés en 2021	100	Nombre total d'abonnés en 2022	97	Variation	-3 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060805013001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 570	0	2 570	220	0	220	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux		
	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		06090513001	
File eau	Bi-filtre planté de roseaux	Capacité	EH	270	Date de mise en service	2007	Volume (m^3/an)	Entrant	6 000
			m^3/j	40,5				By-passé	0

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées sur 2022		Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
Capacité nominale		Charges entrantes mesurées (2021) pour 2022		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	16,2	1,7	0	35	5	60	93,8	0
DCO	-	6,2	-	200	44	60	85,2	0
MES	-	4	-	-	2,6	50	98,7	0

File boue

Séchage sur site, au sein des lits plantés

Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022						
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-	
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'a été conduit

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Déoule	Code SANDRE	X0610540

CARACTÉRISTIQUES GENERALES	Code SANDRE	060000105013

Commune d'implantation	Barcillonnette	Communes traitées	Barcillonnette (Les Faysses)		
Nombre total d'abonnés en 2021	100	Nombre total d'abonnés en 2022	97	Variation	-3 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060805013001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	1 492	0	1 492	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux		
	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905013002	
File eau	Bi filtre planté de roseaux	Capacité	EH	100	Date de mise en service	2008	Volume (m^3/an)	Entrant	-
			m^3/j	15				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes estimées		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Résultats	Nbre de dépassements	Normes	Résultats* (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	6	1,3	-	35	<2	60	-	0
DCO	-	-	-	200	34	60	-	0
MES	-	-	-	-	2.6	50	-	0

*Mesures ponctuelles

File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022					
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)		0

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Combe Buisse puis le Déoule	Code SANDRE	V7161120

CARACTÉRISTIQUES GENERALES					
				Code SANDRE	060000104058
Commune d'implantation	Claret	Communes traitées	Claret (village)		
Nombre total d'abonnés en 2021	126	Nombre total d'abonnés en 2022	115	Variation	-8,7 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060804058001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 369	0	2 369	169	0	169	0	0	0	0	0	0	0	0

Conformité du réseau de collecte	Oui

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904058001	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	266		2017	Volume (m^3/an)	Entrant	13 000
			m^3/j	49,9				By-passé	0

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées (2021) pour 2022		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	16	7,8	0	35	3	60	98,8	0
DCO	-	16,1	-	200	81	60	84,4	0
MES	-	11,7	-	-	47	50	87,5	0

File boue	Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)	0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)	0

Travaux STEP	Reprise des dispositifs d'épandage du deuxième étage

Type de milieu récepteur	Ravin	Nom	Pré Château puis Durance	Code SANDRE	-

		milieu récepteur			
CARACTÉRISTIQUES GENERALES				Code SANDRE	060000104058
Commune d'implantation	Claret	Communes traitées	Claret (Les Roches)		
Nombre total d'abonnés en 2021	126	Nombre total d'abonnés en 2022	115	Variation	-8,7 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	060804058002		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	436	0	436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904058002	
File eau	Décanteur digesteur et lit bactérien	Capacité	EH	54	Date de mise en service	1985	Volume (m^3/an)	Entrant	-
			m^3/j	-				By-passé	-

	Capacité nominale	Charges entrantes estimées		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	3	0,3	-	35	-	60	-	-
DCO	-	-	-	200	-	60	-	-
MES	-	-	-	-	-	50	-	-

File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)		0

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom d	Grand Vallon puis Durance	Code SANDRE	X0710500

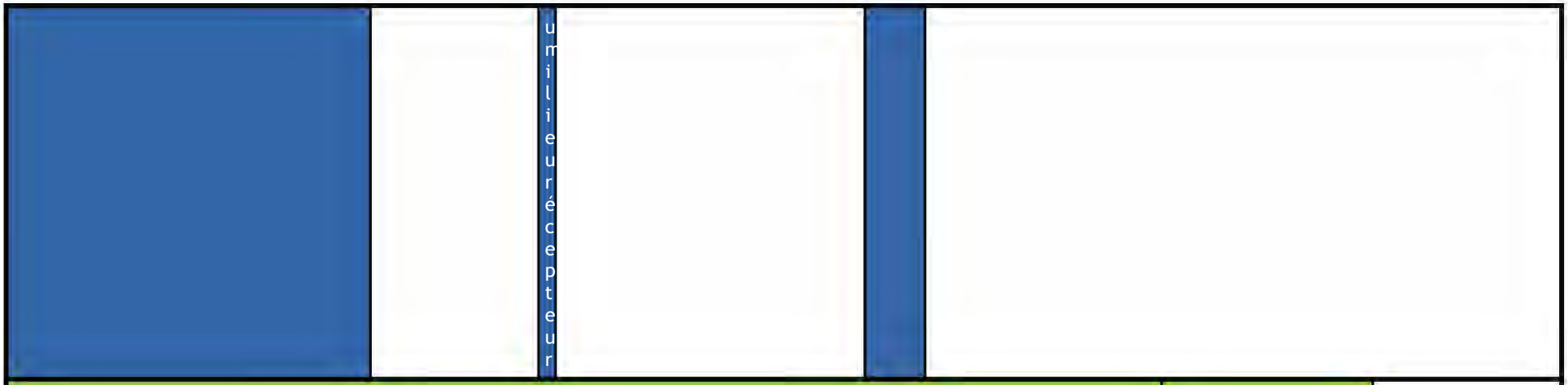

CARACTÉRISTIQUES GENERALES						Code SANDRE	060000104066
Commune d'implantation	Curbans	Communes traitées	Curbans (Village)				
Nombre total d'abonnés en 2021	258	Nombre total d'abonnés en 2022	262	Variation	+1,6 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	5 839	85	5 924	2 192	0	2 192	0	0	1	1	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux		
	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904066004	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	350	Date de mise en service	2020	Volume (m^3/an)	Entrant	10 000
			m^3/j	76,5				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées (2022)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	21	4,7	0	35	<3	60	>98,4	0
DCO	-	18,9	-	200	36	60	95,3	0
MES	-	9,4	-	-	3,5	50	99,1	0

File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)	0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)	0

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits

Type de milieu récepteur	Ravin	Nom	Riou des Mioux puis Durance	Code SANDRE	-

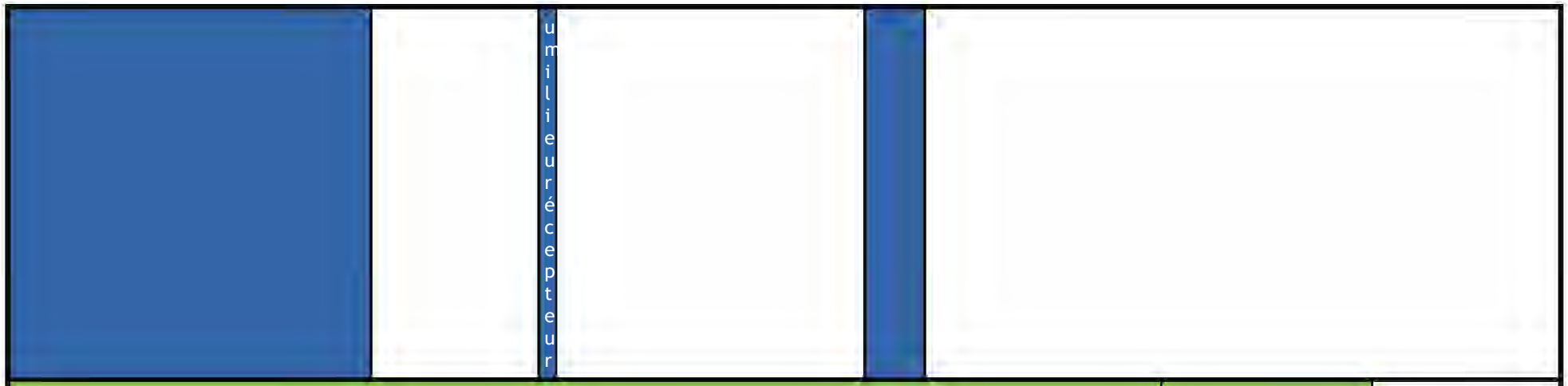

CARACTÉRISTIQUES GENERALES						Code SANDRE	060000104066
Commune d'implantation	Curbans	Communes traitées	Curbans (La Curnerie)				
Nombre total d'abonnés en 2021	258	Nombre total d'abonnés en 2022	262	Variation	+1,6%		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	06080466002		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	3 255	0	3 255	811	0	811	0	0	1	1	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904066002	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	150	Date de mise en service	2007	Volume (m^3/an)	Entrant	10 000
			m^3/j	30				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées estimées		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	9	-	-	35	-	60	-	0
DCO	-	-	-	200	-	60	-	0
MES	-	-	-	-	-	50	-	0

File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022					
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)		0

Travaux STEP	Renfort bâches d'étanchéité

Type de milieu récepteur	Infiltration dans le sol	Nom du	-	Code SANDRE	-

milieu récepteur						

CARACTÉRISTIQUES GENERALES						Code SANDRE	060000104066
Commune d'implantation	Curbans	Communes traitées	Curbans (Château de Rousset)				
Nombre total d'abonnés en 2021	258	Nombre total d'abonnés en 2022	262	Variation	+1,6 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	060804066001
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements	M³ annuels déversés
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec / Pluie	Sec / Pluie
0	2 025	0	2 025	61	0	61	0	0	0	0	0 / 0	0 / 0
Conformité du réseau de collecte							Oui					

Travaux	Entretien	Néant

Renouvellement	Néant
Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		06090466005	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	150	Date de mise en service	2015	Volume (m^3/an)	Entrant	5 000
			m^3/j	22,5				By-passé	-

	Capacité nominale	Charges entrantes estimées sur 2022		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	9	4,46	-	35	-	60	-	0
DCO	-	-	-	200	-	60	-	0
MES	-	-	-	-	-	50	-	0

File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022					
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)		0

Travaux STEP	Renfort bâches d'étanchéité

Type de milieu récepteur	Infiltration dans le sol	Nom du	-	Code SANDRE	-

milieu récepteur

CARACTÉRISTIQUES GENERALES					
				Code SANDRE	-
Commune d'implantation	Esparron	Communes traitées	Esparron		
Nombre total d'abonnés en 2022	29	Nombre total d'abonnés en 2022	29	Variation	0 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	-		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
50	640	0	690	103	0	103	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant

Renouvellement	Néant
Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905049001	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	100	Date de mise en service	2013	Volume (m^3/an)	Entrant	3 700
			m^3/j	15				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes estimées		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Résultats *	Nbre de dépassements	Normes	Résultats * (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	6	1.5	-	35	<2-	60	-	0
DCO	-	-	-	200	<15	60	-	0
MES	-	-	-	-	<2	50	-	0

*Mesures ponctuelles

File boue	Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)	0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)	0

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du	Le Lierre puis le Déoule	Code SANDRE	-

		milieu récepteur			

CARACTÉRISTIQUES GENERALES					
Commune d'implantation	Jarjayes	Communes traitées	Jarjayes (Hors Tancs)	Code SANDRE	060000205068
Nombre total d'abonnés en 2021	135	Nombre total d'abonnés en 2022	138	Variation	+2,2 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060805068001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	5 193	0	5 193	2 046	0	2 046	0	0	0	0	-	-	-	-
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux		
	Entretien	- Inspection télévisée : 1 200 ml

Renouvellement	Néant
Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905068003	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	500	Date de mise en service	2011	Volume (m^3/an)	Entrant	7 000
			m^3/j	90				By-passé	0

	Capacité nominale	Charges entrantes mesurées sur 2022(Kg/j)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	30	2,8	0	35	<3	60	>97,9	0
DCO	-	9	-	200	59	60	91,2	0
MES	-	2,3	-	-	5,4	50	95,1	0

File boue	Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022			
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)	0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)	0

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du	Le Rotrue	Code SANDRE	-

		milieu récepteur			

CARACTÉRISTIQUES GENERALES						Code SANDRE	060000205168
Commune d'implantation	Sigoyer	Communes traitées	Sigoyer (Village, les Dômes)				
Nombre total d'abonnés en 2021	143	Nombre total d'abonnés en 2022	148	Variation	+3,5 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	060805168001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 360	0	2 360	349	0	349	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant

Renouvellement	Néant
Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905168002	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	250	Date de mise en service	2007	Volume (m^3/an)	Entrant	20 000
			m^3/j	39.3				By-passé	0

	Capacité nominale	Charges entrantes mesurées (2021) pour 2022		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	15	9,6	0	35	11	60	95,9	0
DCO	-	18,4	-	200	55	60	89,3	0
MES	-	7,9	-	-	10	50	95,5	0

File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022					
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)		0

Travaux STEP	Aucun travaux n'a été conduit

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom d	Torrent des Murets puis le Baudon	Code SANDRE	X0600002

		milieu récepteur			

CARACTÉRISTIQUES GENERALES					
				Code SANDRE	060000205168
Commune d'implantation	Sigoyer	Communes traitées	Sigoyer (Les Guérins)		
Nombre total d'abonnés en 2021	143	Nombre total d'abonnés en 2022	148	Variation	+3,5 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060805168001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	1 153	0	1 153	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905168001	
File eau	Lit bactérien faible charge	Capacité	EH	400	Date de mise en service	1987	Volume (m^3/an)	Entrant	-
			m^3/j	60				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées (2021) pour 2022		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	24	10	0	35	110	60	72,5	1
DCO	-	30,8	-	200	328	60	73,3	0
MES	-	17,2	-	-	79	50	88,5	0

File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés						
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022			
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)		0

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom d	Le Baudon	Code SANDRE	-

		milieu récepteur			

CARACTÉRISTIQUES GENERALES					
Commune d'implantation	Vitrolles	Communes traitées	Vitrolles (Chef-lieu)	Code SANDRE	-
Nombre total d'abonnés en 2022	92	Nombre total d'abonnés en 2022	92	Variation	0 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	-		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 682	0	2 682	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905184001	
File eau	Fosse toutes eaux	Capacité	EH	150	Date de mise en service	2002	Volume (m^3/an)	Entrant	6 900
			m^3/j	22,5				By-passé	0

Capacité nominale		Charges entrantes estimée		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2022)	Normes	Moyenne 24h (2022)	
DBO5	9	1	-	35	-	60	-	-
DCO	-	-	-	200	-	60	-	-
MES	-	-	-	-	-	50	-	-

File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022					
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)		0

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du	Le Rougenoir puis le Briançon	Code SANDRE	-

milieu récepteur						

CARACTÉRISTIQUES GENERALES						Code SANDRE	-
Commune d'implantation	Vitrolles	Communes traitées	Vitrolles (Le Plan)				
Nombre total d'abonnés en 2022	94	Nombre total d'abonnés en 2022	92	Variation	0 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	060805013001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M^3 annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 723	260	2 983	522	0	522	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant

Renouvellement	Néant
Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905184002	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	190	Date de mise en service	2014	Volume (m^3/an)	Entrant	5 300
			m^3/j	40.5				By-passé	0

	Capacité nominale	Charges entrantes estimée		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)*	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	11	4,35	0	35	4	60	-	0
DCO	-	-	-	200	37	60	-	0
MES	-	-	-	-	3	50	-	0

*Mesures ponctuelles

File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2022				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m^3)		0	Matières de curage (Tonnes)		0	Lixiviats (m^3)	0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)		0	Huiles/Graisses (m^3)	0

Travaux STEP	Remplacement de l'auget

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Déoule	Code SANDRE	-

Focus sur les boues

Les boues présentent des propriétés fertilisantes qui stimulent la croissance des végétaux et sont à ce titre épandues sur des sols agricoles, sous forme liquide directement en sortie de station d'épuration ou sous forme solide suite à un séjour sur une plateforme de compostage durant lequel elles ont été mélangées à des déchets verts.
Des analyses sont effectuées avant chaque épandage afin de contrôler la valeur agronomique des boues et le respect des teneurs en éléments traces métalliques. Des analyses de l'état humique et du statut acido-basique sont également entreprises après chaque épandage sur les parcelles concernées.

En raison des restrictions sanitaires, aucune boue liquide n'a pu être épandue.

La CAGTD compte 1 plan d'épandage qui concerne l'ensemble des systèmes de la CAGTD :

- 17 communes (Neffes, Pelleautier, Rambaud, Sigoyer, Ancelle, Gap, Avançon, Chateauvieux, Forest Saint Julien, la Batie Neuve, La Batie Vieille, la Freissinouse, Manteyer, la Roche des Arnauds,Vitrolles, Saint Etienne le Laus et la Rochette),
- 46 exploitations,
- 1 200 ha de terres.

En 2022 au niveau de la station de Gap, 840 tonnes de MS ont été produites dont 805 tonnes évacuées vers la filière de compostage. Près de 119 hectares, répartis sur 16 exploitations et 12 communes ont fait l'objet d'un épandage.

En 2022 au niveau de la station de Tallard, 21,8 tonnes de MS ont été produites et évacuées vers le centre de compostage de Gap.

En 2022 au niveau de la station de Neffes, 10,3 tonnes de MS ont été produites et évacuées vers le centre de compostage de Gap.

En 2022 au niveau de la station de La Saulce, 26,1 tonnes de MS ont été produites. Deux lits rhizophytes ont été curés, la plateforme de Gap étant déjà surchargée, 16,7 tonnes de MS ont été évacuées vers le centre de traitement d'Orcières Merlette. Ces opérations ont engendré des coûts de transport et de prise en charge élevés.

3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCES

Plusieurs textes définissent les obligations réglementaires de performance et de surveillance auxquelles sont soumis les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration. Les services de l'État et de l'Agence de l'Eau ont pour mission de contrôler le bon fonctionnement des ouvrages et le respect des prescriptions.

La satisfaction des usagers

Conformément à la réglementation, le nombre de réclamations écrites enregistrées détermine le taux de réclamation des abonnés. Le service a reçu 10 réclamations écrites en 2022. **Le taux de réclamation (P258.1)** est donc égale à **0.36 / 1000 abonnés.**

Le service est par ailleurs intervenu à une douzaine de reprises pour des débordements d'effluents dans les locaux des usagers en raison de déversements ou de refoulements accidentels. **Le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)** est donc égale à **0.23 / 1000 abonnés.**

Le fonctionnement des ouvrages

A noter que les réseaux de collecte sont concernés par des intrusions d'eaux claires parasites, notamment les systèmes de Gap, Neffes, La Saulce, Sigoyer les Dômes et Barcillonnette ainsi que dans une moindre mesure le système de Claret village. Ces eaux proviennent des réseaux unitaires qui collectent les eaux pluviales, d'erreurs de branchement sur les réseaux pluviaux séparatifs, de défauts d'étanchéité des réseaux d'eaux usées enterrés qui drainent les eaux de nappe.
La présence d'eaux claires parasites perturbe le fonctionnement de l'assainissement collectif et entraîne :

- Des débordements des réseaux de collecte (sur domaine public ou privé),
- La saturation des postes de relevage et des déversoirs d'orage entraînant des déversements de la pollution dans le milieu naturel,
- Des surconsommations et des surcoûts de fonctionnement, principalement en électricité et réactifs.

L'objectif est de minimiser les entrées d'eaux claires parasites en réhabilitant et séparant les réseaux, ainsi qu'en menant des campagnes de recherches systématiques de l'origine des eaux claires.

La pluviométrie et l'intensité des phénomènes météorologiques influencent fortement les réactions des réseaux et la présence d'eaux claires parasites.

La connaissance et l'entretien du patrimoine

Les canalisations ont une durée de vie variant de 40 à 60 ans selon les matériaux. Afin de maintenir un état acceptable du réseau, il est nécessaire d'en avoir une bonne connaissance et d'entreprendre chaque année des travaux de renouvellement.

Le niveau de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B) est de 91/120.

Le taux de renouvellement des réseaux (longueur de canalisation réhabilitée / longueur totale) pour l'année 2022 est de 0.05 %.

Le nombre de points sur le réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km (P252.2) est estimé à 17.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3) est de 90/120.

CHAPITRE 2 :

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

- Présentation du territoire desservi

Le service public d'assainissement non-collectif (SPANC) de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance est géré au niveau **intercommunal.**

- Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie.

- Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi, toute personne - y compris les résidents saisonniers - qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.
Cet indicateur ne peut être renseigné en raison de l'absence de zonage à jour sur l'ensemble du territoire de la CAGTD. Le SDA est toutefois en cours et nous permettra le calcul de cet indice dès 2023.
On compte 1 355 installations ANC.

2 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

- Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service.
L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 110/140.

- Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur, qui mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif depuis la création du service, est égal **à 37%,** soit 341 installations jugées conformes sur les 1043 contrôlées à ce jour.

- Chiffres pour l'année 2022 :

Nombre d'installations contrôlées en 2022	79
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité en 2022	29
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement en 2022	39
Nombre d'installations non conformes en 2022	11
Taux de conformité en % en 2022	37 %

CHAPITRE 3 :

ASPECTS FINANCIERS ET TARIFICATION DES SERVICES

1 COMPOSANTE DU PRIX DE LA FACTURE D'EAU

Le service public d'assainissement est un service à caractère industriel et commercial (article L 2221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le service doit être financé au travers d'une redevance. Ceci suppose la connaissance exacte des dépenses et des recettes qui sont inscrites dans un budget annexe équilibré, avec pour objectif de dégager le coût réel du service qui doit être financé par l'usager.

La facture d'eau comporte plusieurs parts :
- CAGTD;
- Délégataire (Véolia sur Tallard) ;
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- L'Etat (TVA).

Part CAGTD

Le conseil de l'Agglomération fixe le montant applicable à chaque m^3 consommé. Les recettes permettent de financer le fonctionnement des services, les coûts d'exploitation des ouvrages et des investissements. La part CAGTD comporte une part fixe et/ou une part proportionnelle au volume consommé selon les communes (Cf. Partie 2).

Part délégataire

Cette part correspond à la partie nette des recettes relatives au service fourni aux usagers. Sur le territoire de la CAGTD, VEOLIA la perçoit pour la gestion des réseaux sur la commune de Tallard. Elle comprend :
- Une part fixe facturée par abonnement de 5,20 €.
- Une part proportionnelle au volume consommé à 0,31 € du m^3.

Redevances Agence de l'eau RMC

Les Agences de l'eau ont pour mission de coordonner la préservation et l'utilisation des ressources en eau. Elles participent à la définition des politiques de l'eau dans chaque bassin hydrographique et aident les collectivités à financer leurs programmes de travaux. Chaque collectivité reverse une redevance et peut percevoir des subventions.

La redevance pour la modernisation des réseaux de l'Agence de l'Eau est fixée à 0,16 € HT/m^3. Les usagers bénéficient d'un « retour » de ce prélèvement par les subventions et les primes pour épuration, reversées au budget annexe du Service par l'Agence de l'Eau.

L'Etat (TVA)

Les services d'eau et d'assainissement bénéficient d'un taux de TVA réduit fixé à :
- 5,5 % pour le service d'eau potable ;
- 10 % pour le service d'assainissement.

2 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Jusqu'au 31 décembre 2020, la facturation de la redevance assainissement collectif était propre à chaque commune. Une délibération a néanmoins été prise en décembre 2020 pour une uniformisation à l'échelle de la CAGTD puis une nouvelle délibération en 2022. Cette mesure est applicable à partir de 2023. Quatre secteurs de tarification ont été définis.
Les prix affichés pour 120 m³ correspondent à l'indicateur n°D204.0.

VOLUME 120 m³	2022		
	Part fixe (€)	Part variable (€)	TOTAL TTC (€)
GAP / LA FREISSINOUSE	0	120 (1€/m3)	153,12*
NEFFES / PELLEAUTIER	30	90 (0.75€/m3)	153,12*
CHATEAUVIEUX			
BARCILLONNETTE			
ESPARRON			
FOUILLOUSE			
JARJAYES / VITROLLES			
LA SAULCE			
LARDIER ET VALENCA			
LETTRET			
SIGOYER			
CLARET			
CURBANS			
TALLARD	48.90	44.40 (0.37€/m3)	174,04**
+ Usagers raccordés non comptabilisés - Sur une base de 100 m3/logement/an	100	0	

*Dont taxe de modernisation des réseaux d'un montant total de 19,20€ et 10% de TVA.
**Dont part délégataire fixé à 45,72€ (part fixe de 5.59€ et part variable de 0,37€/m3).

Le total perçu pour les redevances de 2022 est de 1 091 932 €.

Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

La participation pour le financement de l'Assainissement collectif a été créée par la Loi de Finances rectificative n°2012-354 du 14 mars 2012, article 30. La PFAC est perçue auprès des propriétaires d'immeubles produisant des eaux usées domestiques soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement (article L.1331-1 du Code de la Santé Publique)

Les montants sont fixés par le Conseil Communautaire. En 2020, une délibération a été votée en conseil communautaire le 8/12/2020 pour unifier les tarifs de la PFAC sur tout le territoire de communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance puis une nouvelle délibération en 2022.

Cette participation est versée lors du raccordement effectif de l'immeuble, de l'extension ou de la partie réaménagée de l'immeuble au réseau d'assainissement, dès lors que les travaux génèrent des eaux usées supplémentaires. Techniquement, l'obligation de contrôler le raccordement effectif sur la conduite publique exige un suivi rigoureux et précis des travaux réalisés par les usagers. Ce contrôle effectué à posteriori garantit la conformité des réseaux et des branchements qui sont réalisés dans les règles de l'art.

Ce secteur est non assujetti à la TVA. Les tarifs net appliqués en 2022 sont :

	2022
Barcillonnette Chateauvieux Claret Curbans Esparron Fouillouse La Freissinouse Gap Jarjayes Lardier-et-Valença Lettret Neffes Pelleautier La Saulce Sigoyer Tallard Vitrolles	Immeuble neuf : 12€/m² Local neuf professionnel : 9€/m² Ancien local équipé d'une ANC conforme de moins de 10 ans : 6€/m² Ancien local équipé d'une ANC conforme de moins de 6 ans : 0 €/m²
TOTAL perçu PFAC 2022	126 741.56 € HT

3 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Ce secteur est assujetti à la TVA, TVA à 10%. Les tarifs net applicables au 01/01/2022 et 01/01/2023 sont les suivants :

Contrôle périodique	*65*	*Euros HT*
Diagnostic initial ou en cas de vente	*90*	*Euros HT*
Examen préalable à la mise en oeuvre	*115*	*Euros HT*
Diagnostic de constat en cas d'absence de filière	*32*	*Euros HT*
En cas de refus de contrôle ou en cas d'absence sans justificatif au rdv fixé	*90*	*Euros HT*
Le SPANC assure un contrôle périodique des installations recensées au maximum tous les 8 ans. L'examen préalable comprend l'instruction et une visite de contrôle de conformité sur site en cours de travaux.		

Recettes 2022 (en € HT)

	2022
Facturation du service obligatoire	15 244
Facturation du service facultatif	0
Autres prestations auprès des abonnés	0
Contribution exceptionnelle du budget général	0
Autre :	0

4 BILAN FINANCIER DU SERVICE

Concernant l'aspect financier, les données générales issues du Compte administratif de l'agglomération pour l'année 2022 sont les suivantes :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	2 962 401	3 764 234
Report n-1	-	*789 424*
Investissement	1 392 485	1 196 227
Report n-1	-	*77 648*
Total 2022	**4 354 887**	**5 827 533**

Voici les principales recettes d'exploitation issues de la gestion directe des services :

Recettes d'Exploitation (gestion de service)	
Redevance assainissement collectif	2 352 488
PFAC	126 742
Redevance assainissement non collectif	15 244
Contribution des communes	316 783
Autres prestations de service	136 250
Prime à l'épuration (AERMC)	160 025
Autres subventions	28 000
Total	**3 135 531**

Le montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (P207.0) est de 0 €/m³.

La durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2) est de 8 ans et 3 mois, au 31 décembre 2022.

5 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les faits marquants de l'exercice 2022

Plan d'épandage des boues

En raison de l'épidémie de COVID 19, les épandages des boues liquides générées par l'exploitation des stations d'épuration de Gap, Tallard, Neffes et la Saulce ne peuvent être réalisés. La plateforme de compostage de Gap a donc dû faire face à une forte augmentation des tonnages à traiter, à tel point qu'elle n'a pu prendre en charge les boues issues de la station de La Saulce qui ont été acheminées vers les centre de compostage d'Orcières et de Manosque, entraînant des surcoûts liés au transport et au traitement.

Modernisation de la STEP de GAP

Consciente de l'obsolescence et de l'insuffisance de sa filière boue, la CAGTD a engagé une étude de programmation pour le renouvellement de l'atelier de déshydratation dont le rapport final a été remis en décembre 2022.

Casses et dysfonctionnements sur la STEP de Gap

Plusieurs incidents sont survenus au cours de l'année 2022 :

Casse du palier inférieur de l'une des deux vis de relevage en entrée de station,
Panne d'une pompe de recirculation des boues,
Panne d'un surpresseur de secours,
Casse du racleur de l'une des grille d'épaississement direct des boues,
Détérioration de la toile supérieure de l'un des filtres presse,
Panne de l'automate de gestion du grappin,
Casse d'un réducteur de la mélangeuse,
Pannes des pompes des PR Lareton, Terrasse, Abattoir et Colombis.

Des travaux de renouvellement ont été entrepris pour l'ensemble de ces équipements.

Poursuite du schéma directeur d'assainissement intercommunal

Les entreprises Ceneau et Artelia ont été retenues pour élaborer le Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal, dont les objectifs sont les suivants :

- Etablir un diagnostic portant sur l'état et le fonctionnement des ouvrages,
- Elaborer un programme de travaux répondant aux problématiques soulevées lors de la 1ère phase qui concerneront :
    - L'entretien du patrimoine (réseaux, postes de refoulement et stations d'épuration) ;
    - Le renouvellement des ouvrages ;
    - Le développement des équipements afin de répondre aux enjeux d'urbanisation future.

Les phases diagnostics et campagnes de mesures se sont poursuivies en 2022. Les rendus définitifs du diagnostic et du programme de travaux sont projetés pour 2023.
L'édition de ce document est réglementairement obligatoire et permet d'être éligible aux programmes de subventions de l'Agence de l'eau.

Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer

La STEP actuelle qui présente des équipements et des performances non conformes, doit être remplacée par une station d'épuration de type Filtre planté de roseaux d'une capacité de 190 EH. Les études ont été lancées au cours de l'année 2022. Les travaux débuteront au printemps 2023.

Déclaration de travaux

Un logiciel de traitement des demandes de DT et DICT a été acquis par l'Agglomération afin d'automatiser les réponses et émissions de plans. Cet outil permet de concilier gain de temps pour les techniciens du service et satisfaction des demandeurs.

Perspectives pour l'année 2023

STEP de GAP

Afin d'être en mesure d'absorber les tonnages de boues supplémentaires, la CAGTD projette un réaménagement du site. Une étude de programmation pour le renouvellement de la filière de compostage, les modes de traitement et d'élimination des boues est en cours et devrait aboutir pour la fin de l'année 2023.

Concernant le renouvellement de l'atelier de déshydratation, le recrutement d'un maître d'œuvre a été réalisé, cette opération devrait aboutir également à la fin de l'année 2023.

Possibilité de reprise de l'épandage des boues liquides au printemps 2023.

Schéma directeur d'assainissement intercommunal

Une finalisation de ce document est attendu pour la fin de l'année

Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer

Les travaux destinés au renouvellement de la STEP des Guérins pourront être engagés dès 2023.

Gainage des réseaux

Plusieurs opérations de renouvellement par gainage seront engagées courant 2023, avec notamment l'avenue Maréchal Foch. L'objectif est d'améliorer l'état des réseaux et d'atténuer ainsi les problématiques d'intrusion d'eaux claires parasites à l'origine des déversements au milieu naturel et des dysfonctionnements de la station d'épuration.

Travaux sur le réseau de collecte

Le renouvellement du marché de travaux d'eau et d'assainissement a été effectué en août 2022. La communauté d'agglomération envisage d'entreprendre les travaux suivants en 2023 :
-Extension du réseau de collecte des eaux et dans le secteur de St Marguerite,
-Création d'un réseau séparatif rue des Myosotis et rue des Artisans,
-Création et renouvellement de regards sur le réseau de collecte.

Marché de curage des réseaux et des ouvrages d'assainissement

Ce marché a été renouvelé courant 2022 pour 24 mois et devra être renouvelé en 2024 pour permettre au service de mener à bien des opérations de curage, de désobstruction et de nettoyage de réseaux et d'ouvrages d'assainissement.